



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sauvegarde de l'emploi sur le site General Electric de Belfort

Question au Gouvernement n° 3994

Texte de la question

SAUVEGARDE DE L'EMPLOI SUR LE SITE GENERAL ELECTRIC DE BELFORT

M. le président. La parole est à M. Ian Boucard.

M. Ian Boucard. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance.

Au moment où je vous parle, les salariés de la branche Steam Power de General Electric retiennent toujours le convoi de départ de l'une des turbines de la centrale anglaise de Hinkley Point. Ce bijou de technologie fait pourtant la fierté de notre pays et celle des salariés qui travaillent dessus, mais ils ont été conduits à cette action forte en raison de la situation de blocage entretenue par leur direction, laquelle refuse de reconsidérer son plan de licenciements.

Lors du rachat de la branche énergie d'Alstom, le projet de General Electric soutenu et voulu par Emmanuel Macron incluait la création de 1 000 emplois nets en France et assurait la maîtrise des activités stratégiques pour notre pays. Depuis ce rachat, non seulement les mille emplois n'ont pas été créés, mais les suppressions d'emplois se succèdent : après les fonctions support et les parties gaz et hydraulique, c'est aujourd'hui la branche Steam Power qui est concernée. Elle est pourtant essentielle à notre souveraineté économique, car c'est elle qui fabrique les composants pour les centrales nucléaires, notamment la turbine Arabelle. Ce nouveau plan va réduire les effectifs du site de Belfort à environ 3 100 salariés, alors qu'ils étaient 4 300 avant le rachat. C'est 28 % de moins. La direction de l'entreprise américaine justifie ce plan par l'arrêt de l'activité charbon, or les salariés concernés travaillent principalement pour l'activité nucléaire.

Depuis trois ans, nous vous alertons sur les risques qui pèsent sur l'avenir de notre parc nucléaire et sur notre capacité à l'entretenir. L'État ne peut pas avoir pour ambition de racheter l'activité nucléaire et, en même temps, ne pas intervenir afin de maintenir les compétences nécessaires pour la faire fonctionner. Dans le courrier qu'il a adressé aux salariés le 27 avril, le ministre de l'économie indique que sa priorité « va naturellement à la préservation des emplois et des compétences sur le site de Belfort, en particulier s'agissant des activités critiques pour notre sécurité d'approvisionnement ». Je le rejoins sur ce point. C'est pour cette raison que les salariés de General Electric, ainsi que les élus locaux et l'ensemble de la population du territoire de Belfort vous demandent aujourd'hui d'intervenir pour que soit mis en place un moratoire sur le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Ce plan doit être remplacé par un plan de gestion prévisionnelle des emplois et de la compétence pour que notre jeunesse soit formée à remplacer ceux qui, depuis des années, font tourner ce fleuron industriel et qui arrivent à la fin de leur carrière. *(M. Jean-Luc Mélenchon applaudit.)*

Aussi, monsieur le ministre, ma question est simple : que comptez-vous faire concrètement pour sauver les emplois et les compétences sur le site de Belfort ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. Jean-Luc Mélenchon applaudit également.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée chargée de l'industrie*. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance, suit avec la plus grande attention la situation de General Electric, en particulier sur le site de Belfort.

Le groupe General Electric est confronté à une diminution de son activité dans le domaine du charbon. C'est une transition nécessaire. Cela ne remet pas en cause notre engagement plein et entier dans le nucléaire, qui est un secteur d'activité stratégique pour notre souveraineté ainsi que pour notre mix énergétique. Le ministre de l'économie l'a rappelé avec force. Le 29 mars dernier, il a indiqué que nous travaillions à une solution apte à garantir le contrôle français de cette activité stratégique.

Nous serons particulièrement vigilants sur le PSE que vous mentionnez. Nous l'avons déjà été, puisque, comme vous le savez, il était initialement question de supprimer 228 postes. Nous avons ramené ce chiffre à 134 : ce n'est pas satisfaisant, mais c'est une amélioration ainsi qu'un premier pas.

Nous sommes par ailleurs en contact étroit avec les élus locaux et les représentants du personnel – nous l'étions encore hier, le 3 mai.

Nous avons obtenu l'engagement de General Electric de ne supprimer aucun poste correspondant à un métier, et ce afin de préserver les compétences stratégiques au service du nucléaire.

Nous sommes également mobilisés pour accompagner General Electric dans sa montée en puissance dans les énergies renouvelables : je pense à l'éolien offshore et à l'hydrogène. L'investissement de 2 milliards d'euros que nous dédions à l'hydrogène devrait très prochainement bénéficier au territoire de Belfort. C'est aussi une manière d'accompagner la transition de nos industries.

Données clés

Auteur : [M. Ian Boucard](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3994

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mai 2021](#)